

c. /

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

Republique Française

DIRECTION
DE LA SURETÉ GÉNÉRALE

Paris, le 23 JAN 1918



1838



~~Je soussigné 27 ans, sans profession
habitant 63 avenue de la République
Aurillac, désire aller en Suisse à
Moutaux canton de Vaud pour
voir mon beau père qui souffrait
et rapatrié comme grand malade~~

date

St LAURENT
République.

Je soussigné G. de Rause née
Saint Laurent, 27 ans, sans profession
domiciliée à Aurillac, 63 avenue de
la République, ai l'honneur de solliciter
un passeport pour aller en Suisse
voir mon beau père M^r Marc de
Rause, soldat rapatrié d'Allemagne
hospitalisé à Moutaux canton de Vaud
Je désire emmener mes deux enfants
Christian 4 ans, et Hélène 2 ans

son beau-

emande

eur

rale.

Aurillac le 15 janvier 1918
G. de Rause

Vu sans opposition
L'attitude de la dame de Rause
au point de vue national n'a
pas donné lieu à remarque défavorable
Aurillac le 15 janvier 1918



c. /
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

DIRECTION
DE LA SURETÉ GÉNÉRALE

SERVICE CENTRAL DES PASSEPORTS

N° 22 / 12,038

République Française

Paris, le 23 JAN 1918

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

à MONSIEUR LE Préfet du Cantal

M^{me} de Ranse née St Laurent Georgette
sans profession
belle-sœur
Aurillac, Avenue de la République, n° 63

de Ranse, Marc
soldat au 143^e d'Infanterie
Montreux - Hôtel Carlton

Lettre en date du ~~18 nov.~~ 1917.
26 déc.

oui.

Fait à Aurillac, le 15 Janvier 1918.

aire connaître, en date
une demande de

Mme de RANSE, née St LAURENT
, 63, Avenue de la République.

se pour y visiter son beau-

former que cette demande

ur le Ministre de l'Intérieur
Le Conseiller d'Etat
ecteur de la Sureté Générale.

Clair

c. /

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

DIRECTION
DE LA SURETÉ GÉNÉRALE

SERVICE CENTRAL DES PASSEPORTS

N° 22 / 12,038

République Française

Paris, le 23 JAN 1918

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR
à MONSIEUR LE **Préfet du Cantal**

Vous avez bien voulu me faire connaître, en date
du **15 Janvier courant** qu'une demande de
passeport avait été formée par **Mme de RANSE, née St LAURENT**
Georgette, demeurant à Aurillac, 63, Avenue de la République.

a l'effet de se rendre en **Suisse** pour y visiter son beau-
frère interné militaire .

J'ai l'honneur de vous informer que cette demande
peut être accueillie.

Pour le Ministre de l'Intérieur
Le Conseiller d'Etat
Directeur de la Sureté Générale.

J. L. L.

